

Des ambitions communes entre Agrilia et Afdi

AGRILIA est le Centre de Formation d'Apprentis de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, il a été créé pour soutenir le renouvellement des actifs et accompagner l'installation. Les formations proposées intègrent un axe « mobilité européenne et internationale des apprentis ». Agrilia a souhaité donner une dimension plus forte aux dispositifs de mobilité en portant ses efforts sur la coopération internationale avec un double objectif :

- Permettre aux futurs professionnels agricoles ligériens de comprendre l'agriculture dans les pays en développement.
- De contribuer à la formation des futurs professionnels agricoles en Afrique.

Depuis 2013, AGRILIA et l'AFDI travaillent ensemble dans le cadre de la coopération décentralisée du Conseil Régional des Pays de la Loire avec le **Gouvernorat de Gafsa**. A ce titre, le CFA et l'AFDI sont allées en mission à Gafsa, dans le centre de la Tunisie, du 12 au 18 mai 2014 afin de s'approprier le contexte politique, social et économique du gouvernorat, découvrir la structuration de la formation agricole, et nouer des contacts et des liens de nature à construire un partenariat durable .

Ainsi, AGRILIA et l'AFDI décident d'associer leurs compétences et leur savoir-faire autour d'un projet accessible et motivant.

Le partenariat

C'est dans le gouvernorat de Gafsa, zone minière marquée par les soulèvements populaires depuis 2009 et au taux de chômage des jeunes record (42%), que l'Association des Jeunes Agriculteurs a vu le jour. En 2012, l'AJA a été créée par et pour des jeunes chômeurs et inactifs ayant le désir de sortir de la situation qu'ils subissent par le développement d'activités agricoles. Afdi accompagne l'AJA dans ses activités et dans la professionnalisation de sa structure depuis 2013. Elle est bien implantée sur son territoire et entretient un dialogue de qualité avec les autorités locales. Elle est reconnue auprès des autres acteurs de la société civile et des jeunes de la région (128 adhérents).



L'AJA a notamment pour objectif de développer un dispositif de professionnalisation et d'installation en agriculture. C'est donc tout naturellement qu'Afdi a associé l'AJA dans le projet avec le CFA Agrilia.

L'AJA n'a pas été le seul acteur tunisien à être associé au projet en 2015. En effet, l'un des objectifs de ce partenariat était de renforcer la formation professionnelle agricole dans le gouvernorat de Gafsa. Ainsi une première convention, signée en 2015, associait également le Centre de Formation Professionnel Agricole de Gafsa, l'Agence de Formation et Vulgarisation Agricole et même un syndicat agricole.

Résultats obtenus



Entre 2015 et 2017, Afdi Pays de la Loire et Agrilia ont accueilli 4 jeunes tunisiens avec pour objectif de renforcer leurs connaissances techniques dans les domaines suivants : création d'entreprise dans le secteur végétal, production de plantes aromatiques et médicinales, production et transformation du lait de chèvre.



Du 10 au 17 septembre 2017, six jeunes et deux formateurs du Certificat de Spécialisation Lait, du CFA Agrilia, sont allés en Tunisie afin de découvrir une autre agriculture. Afdi et l'AJA se sont chargés de l'organisation du voyage en Tunisie. Les jeunes de l'AJA ont assuré l'accueil comme ils savent le faire, avec des imprévus, alors que la période n'était pas la plus favorable (en raison du calendrier des travaux agricoles).

La disponibilité des jeunes de l'AJA et les contacts jeunes-jeunes qui en ont résulté apportent une coloration nouvelle qu'Afdi n'avait pas encore expérimentée.

Les jeunes qui ont fait le voyage ont présenté leur expérience devant les trois groupes CS Lait 2017-2018 dans l'espoir de renouveler l'échange en 2018.

LES IMPRESSIONS DES JEUNES

La participation -même légère- aux travaux des champs (ramassage des piments, installation du goutte à goutte) a permis d'approcher les conditions de travail des agriculteurs tunisiens. A la question *qu'est-ce que vous faites lorsque la température dépasse les 40 °*, ils répondent « *on va travailler aux champs !* ».

Les jeunes ligériens ont été émerveillés par *l'ouverture et l'accueil des habitants, l'ambiance, les cultures (oliviers, pistachiers, piments,...), les résultats de production des vaches laitières, leur façon de travailler...* « *Ils ont peu de choses et donnent tout* ».



Les leçons tirées de cette première expérience

Pour ces premières expériences, l'AJA et Afdi ont joué leur rôle de facilitateur, et ont pris en charge toute les tâches relevant de la planification et la logistique.

Le CFPA de Gafsa a été invité en Pays de la Loire afin de découvrir la gestion du centre de formation de la Chambre d'Agriculture. Cet échange entre le CFA et le CFPA aurait dû lancer le partenariat sur l'axe de la formation professionnel. Le souhait étant d'aller vers une convention plus large (préparation très en amont, accueil, échanges d'expériences et d'essais, module commun de formation).

Mais la passerelle n'a pas pu être construite. Le CFPA de Gasfa n'a pas su relever le défi (pour des raisons administratives). Malgré l'échec de la passerelle, le projet de coopération international n'a pas été abandonné par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, qui a vu en l'AJA un interlocuteur sérieux avec un fort potentiel.

Ainsi la seconde convention, pour la période de 2017 -2020, sera signée uniquement entre Afdi, la Chambre d'Agriculture et l'AJA. Ce partenariat s'inscrit toujours dans le cadre de la convention de coopération décentralisée entre le Gouvernorat de GAFSA et le Conseil Régional des Pays de la Loire, régie par la convention/accord renouvelée le mardi 17 février 2015 à GAFSA.

L'engagement d'Agrilia s'inscrit dans le cadre dans les axes suivants : « Renforcement des capacités techniques et économiques des porteurs de projet professionnel agricole », « Défense des intérêts des agriculteurs adhérents de l'AJA et plaidoyer pour les métiers agricoles ».

Ainsi, Agrilia s'engage à favoriser la mobilité des apprenants, des professionnels, des porteurs de projets et des personnels entre la Tunisie et la France, par :

- L'échange et le partage d'expériences dans le domaine de la vulgarisation et de la formation professionnelle agricole,
- L'accueil et le renforcement les capacités les porteurs de projets agricoles tunisiens adhérents de l'AJA.
- Permettre aux apprentis et ou stagiaires, futurs professionnels agricoles français de découvrir les réalités de l'agriculture tunisienne.